Envoyé en préfecture le 27/12/2018
Reçu en préfecture le 27/12/2018
Affiché le 28/12/2018
ID : 083-248300493-20181220-C_2018_216-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_216

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt décembre à dix-sept heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Habitat, Cohésion Sociale et Politique de la ville

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	60

Objet de la délibération:
Attribution de subvention à l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP)

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Richard STRAMBIO, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Alain BARALE, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Bernard CHARDES, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Sylvain SENES, Richard TYLINSKI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Nicole FANELLI pouvoir à Serge BALDECCHI, Claude MARIN pouvoir à Jacques GÉRARD, Stéphan CERET pouvoir à Guy DEMARTINI, Christine CHALOT-FOURNET pouvoir à Nathalie GONZALES, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Christine NICCOLETTI, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Liliane BOYER, Florence LEROUX pouvoir à Richard TYLINSKI, Grégory LOEW pouvoir à Sylvie FRANCIN, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sophie DUFOUR

ABSENT(S) :
Frédéric MARCEL, Caroline COLLOMBAT, Marie-Christine GUIOL, Laure REIG, Jean-Daniel SANTONI, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Christophe CARRIERE

RAPPORTEUR : Monsieur Claude ALEMAGNA

Envoyé en préfecture le 27/12/2018
Reçu en préfecture le 27/12/2018
Affiché le 28/12/2018
ID : 083-248300493-20181220-C_2018_216-DE

La Communauté d'Agglomération Dracénoise est compétente en matière de Politique de la ville. Cette compétence amène la Communauté d'Agglomération Dracénoise à soutenir certains dispositifs locaux de prévention de la délinquance. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) répond à cet objectif.

L'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP) permet d'apporter une aide morale et matérielle aux personnes incarcérées et à leurs familles, pendant le temps de leur incarcération et au moment de leur sortie. Cette action s'inscrit dans une politique publique de prévention via un partenariat entre l'administration pénitentiaire et l'association. L'ANVP est également agréée en tant qu'association nationale de jeunesse et d'éducation populaire.

La section de Draguignan a toujours été active au sein de la prison de Draguignan jusqu'en juin 2010 (fermeture liée aux inondations) avec une vingtaine de visiteurs qui effectuaient des visites individuelles pour accompagner les personnes détenues (100 détenus suivis chaque année).

Chaque visiteur effectue régulièrement des formations (initiale, addictions, approche judiciaire, citoyenneté, prévention du suicide, pathologie mentale, droit des étrangers, prévention à la radicalisation...) et participe ainsi à la lutte contre la récidive et contre la délinquance.

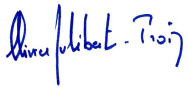
Pendant la construction du nouveau centre pénitentiaire de Draguignan, l'ANVP a poursuivi ses activités d'accompagnement des détenus sur les territoires voisins (Toulon et Grasse). Elle a bénéficié depuis 2016, de l'attribution d'une subvention annuelle par la Communauté d'Agglomération Dracénoise de 500€. Avec l'ouverture début 2018 de ce nouvel établissement pénitentiaire, l'ANPV sollicite la Communauté d'Agglomération Dracénoise pour obtenir une aide financière de 500€.

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Politique de la ville réunie le 6 décembre 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- attribuer une subvention de 500€ (cinq cents euros) à l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP),
- autoriser Monsieur le Président à signer tout acte et tout document relatifs à l'exécution de la présente délibération,
- dire que les crédits afférents à cette subvention sont prévus sur le budget principal 2018 chapitre 65 (article 6574).

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 26/12/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.